



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30640>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **26-30640**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Thionville Fensch Agglomération

Correspondant : Le Président

Adresse : Hôtel de Communauté Esp. Cormontaigne, 4 avenue Gabriel Lippmann, CS 30054, 57972 Yutz

Coordonnées :

Téléphone : 0382526526

Courriel : commande_publicue@thionville-fensch.fr

Adresse internet : <http://www.thionville-fensch.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : État initial du milieu naturel - Évaluation des impacts et élaboration des mesures suivant la séquence ERC Programme global de gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bassin versant de la Fensch

Lieu d'exécution : Territoire du Val de Fensch, 57700 Hayange

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Dans le cadre du programme global de gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bassin versant de la Fensch, 11 opérations d'aménagement sont envisagées. Les travaux prévus sont soumis à la procédure d'autorisation environnementale unique, conformément aux articles L.181-1 et suivants du Code de l'Environnement. Dans ce contexte, la réalisation d'un diagnostic écologique complet est nécessaire. PHASE 1 : Etat initial du milieu naturel PHASE 2 : Evaluation des Impacts et élaboration des mesures suivant la séquence ERC Le détail du phasage de l'opération figure au cahier des charges. Le délai d'exécution est à proposer par le candidat, mais ne devra toutefois pas dépasser 18 mois. Les inventaires devront débiter dès le lancement de la mission et se dérouler sur une période de douze mois consécutifs. Une visite sur site est fortement préconisée mais non obligatoire

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires, fermes et non actualisables.
Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - PI. Aucune clause de garantie financière prévue. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Ratio financier : Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Formulaire DC2

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/04/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26-007

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FRF33 Modalités d'ouverture des offres : Date: 15 avr. 2026 Lieu : YUTZ
Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable de Nancy , 1, rue du

Préfet Claude Erignac54038 NANCY Tél : 0383342771Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des
recours : Greffe du Tribunal de Strasbourg, 31 avenue de la Paix 67070 Strasbourg Tél : 0388212323Mel
: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Les dépôts
de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie
électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le
téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par
voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être
doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique
électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est
pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat
individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la
procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le contrat prévoit le versement
d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/03/2026